



F.F.SQUASH

St-Maur, le 23 septembre 2005

## COMITE DIRECTEUR DU 17 SEPTEMBRE 2005

### COMPTE-RENDU

**Présents :** Jacques FONTAINE, Dominique AMAR, Jacques BADY, Paul BIGGIO, Jean-Claude CAYZAC, Michèle LECOMTE, Frédérique ROUALEN, Jean-Marc SCHINDELMAN, Pierre VAUZELLE, Nicolas ZIRN, Dominique FONTANON, Laurence BOIS, Alain YONG, Philippe SIGNORET, Frédéric LECOMTE, André DELHOSTE, Gilles RONDEAU, Yannick RENOUX, Bertrand BONNEFOY.

**Excusés :** Aurélie AIM-TUIL, Yves BOURGON

#### **1° Adoption du compte rendu du CD du 13 juin 2005 :**

Modification du point 2 - Commission sportive. Lire « Tout match de pénalité prononcé par un arbitre sera accompagné d'une suspension de 3 mois ferme signifiée par courrier en RAR. En cas de débordement verbal aggravé la commission de discipline peut être saisie.

#### **2° Nouvelles arrivées à la Direction Technique Nationale.**

*Présentation :*

Yannick RENOUX : DTN Adjoint. Ses diplômes et son cursus professionnel : BAC D, Instituteur, Professeur de sport en 1995, BE2 de Football, CTN UFOLEP responsable de la formation, diplôme de l'INSEP en attente de soutenance, formation en cours au DESS de Limoges en droit et économie du sport.

Lydia BIEHLMANN : service licences et résultats de compétitions. Connaît bien le monde du Squash. A travaillé 10 ans à l'accueil du squash de Vincennes.

Gilles RONDEAU : Communication, marketing. Ses diplômes et son cursus professionnel : BAC Economie, DEUG économie, Licence et Maîtrise Métiers du sport, chargé de la communication et du marketing pour l'organisation des championnats du Monde de Lutte à Créteil.

#### **3° Nouvel organigramme, nouvelles fonctions :**

Philippe SIGNORET prend le poste d'entraîneur national seniors et juniors féminines. Il est également responsable du pôle France et espoirs de Créteil.

Yann MENEGAUX : embauché à temps plein sur un contrat haut niveau du MJSVA. Il garde l'organisation des championnats de France individuels. Devient entraîneur national des espoirs -15 et -17 féminines et adjoint sur l'encadrement du pôle espoirs de Créteil. Cette la priorité reste la préparation à son concours de professeur de sport .

Fédération Française de Squash

2 rue de Paris – 94100 ST MAUR DES FOSSES Tél : 01 55 12 34 90 Fax : 01 55 12 34 91

Yannick RENOUX : Clubs associés, labellisation des « clubs formateurs », sport scolaire.(USEP, UNSS, FFSU) ,ingénierie de formation, réforme de l'Etat, formation des cadres techniques nationaux (Yann concours professorat de sport et André concours réservé), professionnalisation des CTL.

#### **4° Nomination des délégués fédéraux aux championnats de France.**

Pièce annexe.

#### **5° Dates des prochaines réunions.**

CD et réunion des Présidents de ligue : 19 novembre 2005. CREPS d'Aix en Provence. (Montpellier en 2<sup>ème</sup> solution)

CD : 11 février 2005 siège fédéral

AG : 25 février 2005. Marcoussis, centre national du Rugby (à confirmer)

CD : 13 mai 2005. siège fédéral

#### **6° Situation budgétaire au 30 juin 2005.**

JC. CAYZAC présente une situation au 30 juin 2005. Cette dernière ne présente pas d'écart par rapport au budget prévisionnel annuel. Un résultat positif d'environ 67 000 euros est envisagé sauf contraintes de dernier moment, ce qui permettrait d'assainir la situation comptable issue du passée.

La trésorerie se trouve aussi assainie dans la mesure où nous sommes actuellement à l'équilibre, alors même que les recettes licences vont rentrer. La période de découvert s'étend de mars à septembre générant des frais bancaires importants, estimés à 6800 euros.

Les chèques de rétrocession à hauteur de 30 000 euros seront versés la semaine prochaine. Ils seront émis en compensation des dettes des ligues.

Les frais d'avocat demeurent encore élevés, même si nous n'avons plus d'affaire en cours, ceci par le seul fait de factures qui ne nous parviennent que maintenant. Certaines étant d'ailleurs en litiges.

Le nombre de licences même s'il est en augmentation n'atteint tout de même pas nos prévisions budgétaires.

#### **7° Situation des licences en fin de saison 2004/2005**

Le nombre de licences réalisé est de 24 275 pour 23 099 en 2004 et 23 834 en 2003. Cette légère augmentation s'équilibre entre les fédérales compétition (+300) et les squash pass (+249) les licences scolaires constituant un nouvel apport de +714. On note une baisse chez les corporatifs (-102). La prochaine opération licence féminine, « parrainez une amie », devrait avoir un impact sur les licences étudiantes qui sont peu nombreuses à ce jour.

L'analyse par ligue révèle des augmentations significatives en AFCL, IDF, RA, CO et REU ; des baisses toutes aussi significatives en AL, CB, NP, PACA. Les autres sont stationnaires.

L'analyse par mois révèle un creux logique à partir du mois de mai durant lesquels seuls les squash pass continuent à être enregistrés (500 en moyenne).

D. Fontanon formule l'idée de la licence de date à date. Ce raisonnement répond plus aux clubs qu'aux nouveaux licenciés potentiels, il n'est donc pas certain que la mesure soit adaptée. L'idée d'une licence à tarif réduit pourrait aussi être étudiée. Cela étant le tarif du squash pass est déjà très bas. L'effet serait plus de l'ordre psychologique. On peut se tourner vers les fédérations qui pratiquent déjà ce dispositif.

Fédération Française de Squash

2 rue de Paris – 94100 ST MAUR DES FOSSES Tél : 01 55 12 34 90 Fax : 01 55 12 34 91

J. Fontaine fait remarquer que le poids financier des licences représente 355 000 euros, qu'il est équivalent au montant de la subvention de l'Etat. Dans la mesure où cette dernière ne devrait pas augmenter dans les années à venir, l'augmentation de notre budget dépend donc de l'augmentation du nombre de licenciés. A terme le problème n'est donc pas celui des 3 mois creux mais bien celui des 180 000 joueurs non licenciés. Le vrai débat est « 1 joueur – 1 licence ». L'enjeu est une question d'état d'esprit et pas une question de prix.

On est parti de 11 000 licences en 97, on est à 24 000, la vraie approche est volontariste.

J. Fontaine demande que le point sur le renouvellement des conventions « clubs associés » soit effectué.

48 clubs seulement réalisent le seuil des 50 licences par court. Une autre étude est à réaliser : celle de l'évolution des clubs sur les trois dernières années.

### **8° Commission communication.**

Présentation des nouvelles affiches.

Affiche 1 joueur-1licence : les joueurs de l'équipe de France s'expriment. 4 affiches, 4 joueurs.

Affiche médicale : centrée sur la protection et le port des lunettes.

Présentation de la nouvelle maquette du magazine « Squash+ ».

Site fédéral : permettre son évolution quant à sa forme et à son contenu (P. VAUZELLE voit M. AUTRET. La demande collective est qu'un personnel de la Fédération prévu à cet effet ou stagiaire informatique (urgent ?) gère la mise à jour du site.

Enlever les règlements sportifs pas actualisés.

Avis sur l'agenda : c'est un bel outil de promotion, bien réalisé.

### **9° Commission sportive.**

Présentation du projet de redéfinition de l'ensemble du championnat de France par équipes hommes et femmes, faisant suite aux grosses difficultés rencontrées pour appliquer les mesures adoptées en juin.

Format hommes : Une super ligue composée de 8 équipes de 4 joueurs, compétition sur 5 jours, 1 match par jour. 2 poules de 4, puis ½ finales croisées. Comptage en 11pts. (cf. document en annexe).

Deux divisions de National 1 et 2 de 9 équipes, chacune de 4 joueurs.

Une phase dite de Promotion Nationale avec poule nord et sud chacune de 9 équipes et 4 joueurs.

Format femmes : National 1 (9 équipes de 3 joueuses). National 2 poule nord et sud de 9 équipes à 3 joueuses. Promotion Nationale avec poule nord et sud de 9 équipes à 3 joueuses.

Présentation des modifications, avantages et inconvénients :

La super ligue prend en compte les souhaits de la 1<sup>ère</sup> division, favorisant la mise en place d'un grand événement réunissant le meilleur plateau mondial. La réunion de toutes les divisions pour des phases finales permet à nouveau de satisfaire à l'organisation sur un même week-end d'un regroupement national. Enfin les championnats de ligues se verront renforcés avant d'accéder à la promotion nationale.

S'agissant des femmes, pour Frédérique KIRSH l'apparition de la promotion nationale peut pousser à avoir une équipe phare et une deuxième en promotion. Le passage de 5 à 3 va dans ce sens. Le format à 3 est d'ailleurs plus intéressant qu'à 4.

Fédération Française de Squash

2 rue de Paris – 94100 ST MAUR DES FOSSES Tél : 01 55 12 34 90 Fax : 01 55 12 34 91

[ffsquash@hotmail.com](mailto:ffsquash@hotmail.com) – [www.ffsquash.com](http://www.ffsquash.com)

Michèle LECOMTE préférerait que l'on attende un an pour permettre une consultation plus large. Les changements vont trop vite, comme aujourd'hui le passage à 4 joueuses et demain à 3.

Jacques FONTAINE demande si la question du sondage ne masque pas une autre question sur la nécessité de changer la formule. La consultation des capitaines de 1<sup>ère</sup> division d'où est sortie l'idée de faire des aller et retour ne répond pas au fait que les équipes de N2 ne veulent pas monter depuis 10 ans. « Le vrai problème est que Capitol et Rouen rendent l'accessibilité au titre impossible et que cela exaspère ».

J. FONTAINE demande que chacun s'exprime :

Frédéric LECOMTE est favorable au projet présenté qui tire vers le haut tout en offrant l'intérêt d'avoir une promotion nationale. Il rejoint J.Fontaine, « c'est la première division homme qui est malade. »

P. VAUZELLE trouve bonne l'idée d'une super ligue comme événement promotionnel, mais n'a pas d'avis technique.

Laurence BOIS trouve que la 1<sup>ère</sup> division femmes s'est renforcée avec un niveau homogène.

Dominique AMAR trouve la promotion nationale intéressante.

Il est demandé de voter sur trois questions :

1) Le format du championnat homme proposé convient-il ?

Non : 2

Abs : 2

Oui : 9

2) Le format du championnat féminin proposé convient-il ?

Non : 0

Abs : 2

Oui : 11

3) Le nombre de joueuses à 3 convient-il ?

Non : 5

Abs : 4

Oui : 4

### **10° Commission médicale.**

- Le bilan du suivi médical pour les athlètes en liste haut niveau révèle que 17 athlètes sur 90 n'ont pas effectué encore leur 1<sup>er</sup> suivi. La relance a été effectuée. 8 nouveaux jeunes entre en liste espoirs, un protocole de visite médicale préalable leur a été envoyé.

Sur 6 cas révélés de traitement par bêta 2 bloquants, seuls 2 athlètes ont déjà fait parvenir un dossier d'AUT, justifiant cette prise médicamenteuse.

11% des jeunes ont un traitement en fer.

L'attention est attirée sur la nécessité d'avoir une alimentation équilibrée (surcharge pondérale ou insuffisance en matière grasse).

- Port des lunettes pour les jeunes : est obligatoire en toutes circonstances (compétitions entre jeunes ou entre jeunes et adultes comme entraînement). Cette mention devra être précisée au règlement sportif.
- Mise en place d'une enquête sur la capacité à suivre un entraînement pour les jeunes en groupe France.

### **11° Commission statut et règlements.**

Il sera vérifié que les règlements figurant sur le site soit bien actualisés. Le règlement sportif est prêt.

### **12° Développement –DTN.**

Le DTN rappelle le lancement de l'opération « Parrainez une amie » en faveur des nouvelles licenciées féminines. Réserve aux mille premières licences féminines jeunes ou étudiantes, (pour un renouvellement de licence avec une nouvelle licenciée ou deux nouvelles licenciées à partir du moment où elles s'inscrivent ensemble) ce parrainage donne droit à une licence à 10 euros au lieu de 17. Sur ces 10 euros, 3 seront retenus par l'association.

Une affiche sera diffusée aux clubs.

Lancement du label « club- formateur » : un dossier de reconnaissance de label a été transmis aux clubs associés, aux présidents de ligue et présidents d'associations pour qu'ils puissent établir leur demande. Il est à retourner avant le 15 octobre 2005, la liste des clubs labellisés sera établie par la commission club associé le 1<sup>er</sup> novembre 2005. L'ensemble des 6 critères concernant la saison passée devront être remplis impérativement pour obtenir ce label.

Projets de constructions identifiées de nouveaux clubs : le dossier réalisé par Jean Stéphane GOURD sera repris par Yannick RENOUX et le DTN, complété par le contenu d'un cahier des charges fédéral.

### **13° Grands événements DTN.**

Cette organisation fait partie des huit priorités définies par le C.D. dans le plan de développement fédéral. Tout doit être entrepris pour relayer les actuels résultats de notre haut niveau. Trois propositions d'intention ont été reçues : Avignon, Rouen (sans précision) **Enghien**. Cette dernière plus aboutie par un soutien annoncé du groupe Lucien Barrière, de la municipalité et d'un 2<sup>ème</sup> sponsor constitue en effet un premier apport financier évalué à 50 000 euros, ce qui mérite toute notre attention. Le DTN s'en est entretenu avec M. Arnone, initiateur du projet et réalisateur de l'Agenda du Squash. Une visite du site est prévue prochainement. La faisabilité du projet devant être vérifiée dans un délai de 10 jours pour être présenté au Ministère dans le cadre d'un avenant envisagé lors de notre convention d'objectifs (15 000 euros demandé).

Le DTN avance l'idée d'accorder le label « Internationaux de France » à cet événement. Il préconise la période de septembre 2006 pour éviter tout gros événement concurrent (Roland Garros, Coupe du Monde Football, Tour de France de fin mai à juillet).

Le DTN demande un vote de soutien à ce projet : adoption à l'unanimité. (9 pour)

La société Carré Final a présenté un dossier pour assurer la partie événementielle en tant que prestataire. Le DTN doit finaliser cet accord avant une présentation au prochain CD.

Le DTN rappelle aussi l'organisation accordée par l'ESF :

- Des Championnats d'Europe seniors individuel 2007. Un appel à candidature va être lancé. 4 courts seulement sont nécessaires auxquels on ajoutera une salle pour accueillir public et court vitré. Ces championnats représentent 4 jours de compétition.

- Des Championnats d'Europe –15 et –17 ans 2008. Un appel à candidature sera aussi lancé. 8 courts sont nécessaires plus le court vitré en salle annexe. 4 jours de compétition.

#### **14° Haut Niveau – DTN.**

Résultats des Jeux Mondiaux (Duisburg) qui rassemblaient l'ensemble des sports non olympiques. Manifestation grandiose qui regroupait 3000 bénévoles. En Squash les meilleurs mondiaux étaient présents pour affirmer leur intérêt à la candidature du Squash dans le programme des JO, voté parallèlement ( N°1 de chaque pays en hommes et femmes sur 2 tableaux de 16). T. LINCOU termine 2<sup>ème</sup> (battu en finale par P. Nicol) I. STOEHR perd en 1/4 (battu par L. Elriani).

Résultats des Championnats du monde juniors. C. SERME perd en 1/8 F, S. RENAÏ en 1/16 F, M. FOSSE et L. DELAVISON en 1/32 F.

Par équipe : 1<sup>ère</sup> de leur poule, le tirage au sort les font rencontrer les USA (tête de série 4) en 1/4F (défaite 2/1). L'équipe termine à la 9<sup>ème</sup> place, n'ayant somme tout perdu qu'un seul match contre les USA. Classement final : 1 Hong Kong, 2 Egypte, 3 Angleterre, 4 USA.

C'est notre 3<sup>ème</sup> participation seulement aux mondiaux. L'hébergement proposé, écarté des autres équipes nous laisse supposer que cette absence de participation nous pénalise. Il ne faut plus laisser partir une équipe sur un mondial (10 jours de compétition) sans encadrement de kinésithérapeute.

Le DTN présente :

- la constitution des groupes France seniors hommes et femmes, groupe France 2012 (cf. annexe).
- les nouveaux critères Elite et compétitions de référence discutés devant la commission relative au dispositif national du sport de haut niveau du Ministère. (attente de validation)
- les propositions de mise en liste haut niveau et liste espoirs (cf. annexe).
- les critères de sélection 2006 pour :
  - les championnats d'Europe seniors femmes par équipe
  - les championnats d'Europe seniors femmes individuel
  - les championnats du Monde seniors femmes par équipe
  - les championnats du Monde seniors hommes par équipe
  - les championnats d'Europe –19 ans
  - les championnats d'Europe –15 et –17 ans

Il reste à définir les critères pour les Championnats d'Europe seniors hommes par équipes et individuel. Pour ces derniers, la priorité étant actuellement les mondiaux par équipe de décembre 2005

Critères Elite définis par la CNSHN. Présentations.

Critères de sélection Mondiaux, Europe.

Ouverture des quatre courts pour le pôle France d'Aix.

Ouverture du pôle France féminin de Créteil. Prévoir date de réunion avec le club.

**Questions diverses :**

Dominique FONTANON a proposé que le championnat de France FFSU se déroule les 1<sup>ER</sup> et 2 avril 2006 à Montpellier. Attente de confirmation.

Michèle LECOMTE informe de la première formation arbitre jeune en Pays de Loire les 10 et 11 octobre

Alain YONG fait remarquer que la décision de la commission antidopage d'appel parle de « suspension de licence » S'agit'il de toute licence ? même Squash Pass ? Ce qui supposerait que le joueur ne peut plus être assuré dans la pratique de son métier en tant qu'éducateur. Du retrait de la licence compétition ? ou de l'interdiction de compétition ? Il fera une demande à la commission concernée.

La mise en place de la licence dirigeant est à nouveau discutée.

Le DTN informe de la démarche effectuée auprès du cabinet du Ministre pour mettre en place un suivi spécifique à l'intention de Stéphane Galifi. Il relate l'entretien qu'il a eu avec Richard Pons.

[ffsquash@hotmail.com](mailto:ffsquash@hotmail.com) – [www.ffsquash.com](http://www.ffsquash.com)